



BRIGITTE MICOULEAU

SENATRICE DE LA
HAUTE-GARONNE

*MEMBRE
DE LA COMMISSION DES
AFFAIRES SOCIALES*

*CONSEILLÈRE MUNICIPALE
DE TOULOUSE*

*CONSEILLÈRE
MÉTROPOLITAINE
DE TOULOUSE*

Monsieur Franck CALMELS
Secrétaire départemental
SE-Unsa 31
19, boulevard Silvio Trentin
31200 TOULOUSE

Drémil-Lafage, le 31 janvier 2022

Monsieur,

C'est avec une attention toute particulière que j'ai pris connaissance de votre message électronique du 27 janvier dernier par lequel vous me faites part des graves difficultés que rencontre le personnel éducatif face à la gestion de la crise sanitaire.

Sensible à vos revendications tout à fait légitimes, j'ai souhaité adresser un courrier à ce sujet à Monsieur Jean-Michel BLANQUER, Ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, dont vous trouverez, ci-joint, une copie.

Bien entendu, je ne manquerai pas de vous tenir informé de la réponse qui lui sera réservée dès que celle-ci me sera parvenue.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes salutations les meilleures.

Brigitte MICOULEAU



BRIGITTE MICOULEAU

SENATRICE DE LA
HAUTE-GARONNE

MEMBRE
DE LA COMMISSION DES
AFFAIRES SOCIALES

CONSEILLÈRE MUNICIPALE
DE TOULOUSE

CONSEILLÈRE
MÉTROPOLITAINE
DE TOULOUSE

Monsieur Jean-Michel BLANQUER
Ministre de l'Éducation nationale, de
la Jeunesse et des Sports
Hôtel de Rochechouart
110, rue de Grenelle
75007 PARIS

Drémil-Lafage, le 31 janvier 2022

Monsieur le Ministre,

Mon attention a été attirée par Monsieur Franck CALMELS, Secrétaire départemental SE-Unsa 31 (Syndicat Enseignants – Union nationale des syndicats autonomes de la Haute-Garonne) sur les graves difficultés rencontrées par le personnel enseignant dans la gestion de la crise sanitaire.

Afin que le personnel éducatif puisse continuer à exercer leur métier dans de meilleures conditions malgré la crise sanitaire le SE-Unsa 31 sollicite :

- L'information de tout changement des règles sanitaires directement par le canal professionnel en laissant un délai suffisant d'application ;
- La suppression de la consigne de cumuler l'enseignement en présentiel et en distanciel ;
- La suspension de tout ce qui n'est pas prioritaire (évaluation d'écoles et d'établissements, formations, rédaction de projets...)
- Le recrutement des personnels en nombre suffisant afin d'assurer les remplacements aujourd'hui non effectués permettant la prise en charge, la gestion et le suivi des élèves positifs et cas contacts ;
- L'équipement d'autotests, mais aussi de masques FFP2 pour celles et ceux qui le souhaitent selon le métier ou la vulnérabilité, en complément des masques chirurgicaux ;
- L'anticipation de toute réorganisation (examens, stages en milieu professionnel...) afin de ne pas mettre en péril le travail d'équipe et les parcours des élèves ;
- L'intervention au plus près des territoires afin que les travaux sur le bâti scolaire s'engagent concrètement.



La mobilisation du 13 janvier dernier prouve le niveau d'exaspération et de fatigue du personnel, des enfants et des parents. Il est urgent de pouvoir apporter des réponses aux revendications légitimes de ces professions et de donner les moyens humains et financiers nécessaires pour assurer la continuité pédagogique en toute sécurité.

Vous remerciant par avance de l'intérêt que vous voudrez bien accorder à ces demandes, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma haute considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Brigitte Micouleau', with a horizontal line underneath.

Brigitte MICOULEAU